

COMMUNE DE SAINT RESTITUT  
2 Place du Colonel Bertrand  
26130 SAINT RESTITUT

ARRETE N° AR - 2023 - 005  
**BIEN PRESUME SANS MAITRE**  
**PARCELLES G 450 LA CROZE OUEST**

Le Maire de SAINT RESTITUT (Drôme),

Conformément à l'article 147 de la Loi N° 2004.809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales qui indique que les biens sans maître appartiennent désormais aux communes,

Vu l'article 539 et 713 du code civil

Vu l'article L 123.1, L 1123.2 et L 1123.3 du Code Général de la propriété des personnes publiques,  
Vu la procédure engagée par la commune sur la parcelle cadastrée section G - Numéro 450 - quartier La Croze Ouest - d'une superficie totale de 447 m2, procédure constatant que le bien est présumé « sans maître »,

Vu la confirmation écrite en date du 28 juin 2022 de l'étude notariale de ST PAUL 3 CHATEAUX, précisant qu'après recherches effectuées, aucun acte de succession n'a été retrouvé,

Vu la confirmation écrite en date du 3 août 2022 du Service des Impôts Fonciers DGFIP de VALENCE, précisant qu'après recherches effectuées auprès du fichier immobilier, cette parcelle en nature de bois taillis, est improductive de revenu (revenu cadastral à zéro), aucune taxe foncière n'est émise pour cette parcelle,

Vu la confirmation écrite en date du 5 décembre 2022 des Archives Départementales de la Drôme, précisant qu'aucune succession n'a été enregistrée, puisque aucune mutation n'est indiquée sur la fiche cadastrale.

Vu l'avis favorable de la Commission Communale des Impôts Directs en date du 13 mars 2023

**ARRETE**

**Article 1 :** En application de l'article L 1123.3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la parcelle cadastrée section G - N° 450 au quartier La Croze Ouest, d'une superficie totale de 447 m2, dont le propriétaire connu est décédée depuis plus de 30 ans, sans héritier connu, dont les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans, **est présumé SANS MAITRE.**

**Article 2 :** Arrêté sera notifié à :  
-Monsieur le Préfet de la Drôme  
-au dernier domicile connu du propriétaire  
-publié en annonces légales dans un journal local  
-affiché en mairie.

Fait à St Restitut,  
Le 14 mars 2023  
Le Maire : Christine FOROT



Valence  
Date de réception de l'AR: 14/03/2023  
026-212603260-20230314-AR\_2023\_005-AR